



## Ar Re Goz. Un nouveau ponton souhaité



L'association regroupe une vingtaine d'anciens professionnels de la pêche.

Vingt adhérents ont assisté, samedi, à l'assemblée de l'association Le Ponton Ar Re Goz, présidée par Michel Lucas. Le bilan financier présenté par le trésorier étant satisfaisant, il a été conclu qu'il ne sera pas nécessaire de percevoir une cotisation en 2016. Concernant le fonctionnement de l'association, dont seize membres fréquentent régulièrement le ponton, il a été signalé que des vols de moteurs et de matériels ont été déplorés au mois de mai dernier. Interrogeant la municipalité, Robert Firmann a souhaité la possibilité de mettre des caméras de surveillance, ce qui va être étudié. De nouveaux adhérents ayant fait des demandes de stationnement au ponton existant, il sera sans doute nécessaire d'envisager à terme la mise en place d'un nouveau ponton.

Un syndicat mixte pourrait voir le jour

Le maire Bruno Jullien et le délégué aux affaires portuaires Yves Guirriec ont évoqué la loi Notre, qui a pour conséquence une régionalisation des ports de pêche et de plaisance. Un syndicat mixte pourrait voir le jour, regroupant Région, Département et communes sur le secteur Cornouaille. Cette réflexion étant en cours, il va falloir attendre sa conclusion pour définir une nouvelle stratégie. Des groupes de travail sont envisagés pour porter la parole de la commune auxquels sera conviée l'association. Lecture a été donnée de la lettre du président de la FNPPSF, appelant ses adhérents à la « délation des marins professionnels qui ne respecteraient pas la réglementation ». Le président Michel Lucas a dénoncé « ces méthodes d'un autre temps, indignes des gens de mer ».